OBSERVATOIRE VHU

Performances cumulées 2022 du CENTRE VHU :

BILLAUD PIECES & AUTOS - 85440 - TALMONT ST HILAIRE
FR009974 - PR-85-0027-D

Angers, le 12/10/2023

Ce document présente les performances cumulées du centre VHU ci–dessus avec le broyeur :
AFM Recyclage - MONTOIR DE BRETAGNE - 44550 - MONTOIR DE BRETAGNE - FR046308

Il présente notamment les taux de réutilisation et de recyclage (TRR) et de réutilisation et de valorisation (TRV) pour la partie non métallique des VHU, exprimés en % et rapportés à la masse entrante des VHU. Ces taux sont calculés par SYDEREP sur la base des données 2022 déclarées par le centre VHU et le broyeur et validées par des tiers-certificateurs et l'ADEME.

- TRR hypothèse basse = 12,28% (obligation réglementaire : 7 %)
- TRR hypothèse haute = 12,28%[1] (obligation réglementaire : 7 %)
- TRV = 18,77% (obligation réglementaire : 11 %)
- Taux global de réutilisation et de recyclage, avec les métaux et déchets issus de la dépollution (hypothèse basse) : 89,89% (obligation réglementaire : 85 %)
- Taux global de réutilisation et de recyclage, avec les métaux et déchets issus de la dépollution (hypothèse haute) : 89,89% (obligation réglementaire : 85 %)
- Taux global de réutilisation et de valorisation, avec les métaux et déchets issus de la dépollution : 96,61% (obligation réglementaire : 95 %)

Les deux tableaux ci-dessous détaillent votre performance, matière par matière (non métallique) :

1 Il est possible, pour le TRR, d'avoir deux valeurs différentes si au moins une matière non métallique (hors pièces de réutilisation) a fait l'objet d'un démontage par le centre VHU et seulement d'un stockage pendant l'année. Dans ce cas, on considère en hypothèse basse que les matières extraites et en stock feront ensuite l'objet d'une autre forme de valorisation que le recyclage. Pour l'hypothèse haute, on considère que ces matières feront l'objet d'un recyclage.

OBSERVATOIRE VHU

Performances cumulées 2022 du CENTRE VHU :

BILLAUD PIECES & AUTOS - 85440 - TALMONT ST HILAIRE
FR009974 - PR-85-0027-D

Angers, le 12/10/2023

Ce document présente les performances cumulées du centre VHU ci-dessus avec le broyeur :
AFM Recyclage - MONTOIR DE BRETAGNE - 44550 - MONTOIR DE BRETAGNE - FR046308

- Tableau : masse moyenne réelle de matières non métalliques réutilisées ou recyclées (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU		En %/masse de matière dans les VHU	
	Entre	Et	Entre	Et
Pneus	27,85	27,85	68,91 %	68,91 %
Autres caoutchoucs	1,51	1,51	11,86 %	11,86 %
Faisceaux électriques	11,57	11,57	100,00 %	100,00 %
Peintures	1,58	1,58	17,04 %	17,04 %
Mousses polyuréthanes	2,75	2,75	11,86 %	11,86 %
Polypropylène (PP) parechocs	12,73	12,73	100,00 %	100,00 %
Polypropylène (PP) autres pièces	50,92	50,92	100,00 %	100,00 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	9,26	9,26	100,00 %	100,00 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	5,79	5,79	100,00 %	100,00 %
Polyamides (PA)	5,58	5,58	48,19 %	48,19 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	12,27	12,27	48,18 %	48,18 %
Textiles, autres	2,27	2,27	11,86 %	11,86 %
Verre	5,85	5,85	16,86 %	16,86 %
Total	149,92	149,92	56,22 %	56,22 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le couple centre VHU et broyeur est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de recyclage entre xx et yy kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente entre aa et bb% du PP (parechocs) compris dans un VHU.

OBSERVATOIRE VHU

Performances intrinsèques 2022 du CENTRE VHU :

BILLAUD PIECES & AUTOS - 85440 - TALMONT ST HILAIRE
FR009974 - PR-85-0027-D

Angers, le 12/10/2023

Ce document présente, pour le centre VHU ci-dessus, les taux de réutilisation et de recyclage (TRR) et de réutilisation et de valorisation (TRV) pour la partie non métallique des VHU, exprimés en % et rapportés à la masse entrante des VHU. Ces taux sont calculés par SYDEREP sur la base des données 2022 déclarées par le centre VHU et validées par un tiers certificateur et l'ADEME.

- TRR hypothèse basse = 4,83% (obligation réglementaire : 3,5 %)
- TRR hypothèse haute = 4,83%[1] (obligation réglementaire : 3,5 %)
- TRV = 5,89% (obligation réglementaire : 5 %)

Les deux tableaux ci-dessous détaillent votre performance, matière par matière (non métallique) :

- Tableau : taux de réutilisation et recyclage (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU		En %/masse de matière dans les VHU	
	Entre	Et	Entre	Et
Pneus	27,85	27,85	68,91 %	68,91 %
Autres caoutchoucs	1,51	1,51	11,86 %	11,86 %
Faisceaux électriques	2,55	2,55	21,99 %	21,99 %
Peintures	1,10	1,10	11,86 %	11,86 %
Mousses polyuréthanes	2,75	2,75	11,86 %	11,86 %
Polypropylène (PP) parechocs	2,55	2,55	20,04 %	20,04 %
Polypropylène (PP) autres pièces	6,04	6,04	11,86 %	11,86 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	1,10	1,10	11,86 %	11,86 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	0,69	0,69	11,86 %	11,86 %
Polyamides (PA)	1,37	1,37	11,86 %	11,86 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	3,02	3,02	11,86 %	11,86 %
Textiles, autres	2,27	2,27	11,86 %	11,86 %
Verre	4,12	4,12	11,86 %	11,86 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le centre VHU est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de recyclage entre xx et yy kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente entre aa et bb % du PP (parechocs) compris dans un VHU.

[1] Il est possible, pour le TRR, d'avoir deux valeurs différentes si au moins une matière non métallique (hors pièces de réutilisation) a fait l'objet d'un démontage et seulement d'un stockage pendant l'année. Dans ce cas, on considère en hypothèse basse que les matières extraites et en stock feront ensuite l'objet d'une autre forme de valorisation que le recyclage. Pour l'hypothèse haute, on considère que ces matières feront l'objet d'un recyclage.

Performances intrinsèques 2022 du CENTRE VHU :

BILLAUD PIECES & AUTOS - 85440 - TALMONT ST HILAIRE
FR009974 - PR-85-0027-D

Angers, le 12/10/2023

- Tableau : taux de réutilisation et de valorisation par matière (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU	En %/masse de matière dans les VHU
Pneus	40,42	100,00 %
Autres caoutchoucs	1,51	11,86 %
Faisceaux électriques	2,55	21,99 %
Peintures	1,10	11,86 %
Mousses polyuréthanes	2,75	11,86 %
Polypropylène (PP) parechocs	2,55	20,04 %
Polypropylène (PP) autres pièces	6,04	11,86 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	1,10	11,86 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	0,68	11,86 %
Polyamides (PA)	1,37	11,86 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	3,02	11,86 %
Textiles, autres	2,27	11,86 %
Verre	4,12	11,86 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le centre VHU est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de valorisation xx kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente yy% du PP (parechocs) compris dans un VHU.